



SENTIER MARITIME  
DU SAINT-LAURENT  
Route bleue Québec  
Chaudière-Appalaches

## COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

**Faites partie de la vague !** 

### **Ouverture officielle de la Route bleue Québec/Chaudière-Appalaches un sentier maritime cartographié de 300 km de plaisir !**

Québec, le 17 juin 2008 – La Route bleue Québec/Chaudière-Appalaches est officiellement ouverte ! Enfin, les kayakistes et les usagers de petites embarcations pourront bénéficier d'un itinéraire maritime composé de 91 sites d'arrêts autorisés, parcourant les rives de 24 municipalités riveraines. La Route bleue Québec/Chaudière-Appalaches s'étend de Leclercville (Lotbinière) à Saint-Vallier (Bellechasse) sur la rive sud et de Deschambault-Grondines (Portneuf) à Sault-aux-Cochons (MRC Côte-de-Beaupré) sur la rive nord, en passant par l'Île d'Orléans. Au fil du trajet, une trentaine de sites permettent la mise à l'eau des embarcations à faible tirant d'eau; autant de portes d'accès à cette majestueuse voie navigable, à ses usages récréatifs et ses richesses naturelles. Les autres sites offrent également diverses facilités : aires de repos, abris naturels, arrêts d'urgence, etc.

«La RBQCA regroupe des plans d'eau exceptionnels non seulement pour les kayakistes débutants mais aussi pour les experts. Il sera maintenant possible de planifier des sorties de quelques heures ou de quelques jours, dans un décor urbain ou insolite, à quelques minutes de chez soi », explique le président et fondateur de la RBQCA, André Lévesque. Pour se procurer les cartes du sentier maritime, il suffit de devenir membre en téléphonant à la Fédération québécoise du canot et du kayak, au (514) 252-3001, ou de visiter le site Internet [www.sentiermaritime.ca](http://www.sentiermaritime.ca).

«La RBQCA recèle un potentiel récréo-touristique fort intéressant », nous affirme le président de la corporation puisque le kayak de mer est une activité en progression constante depuis quelques années, soit 15 % par année. « Cette progression générera inévitablement des impacts positifs sur l'hébergement, la restauration, la visite de lieux touristiques, l'activité économique des 24 municipalités touchées par la Route bleue Québec/Chaudière-Appalaches » déclare t-il.

Les 28 et 29 juin prochains, joignez-vous à la corporation pour célébrer l'inauguration de ce nouveau sentier maritime de 300 kilomètres. Pour l'occasion, un grand rassemblement de kayakistes se tiendra au Parc maritime de Saint-Laurent, à l'Île d'Orléans. Sous forme de rassemblement festif et éducatif, plusieurs activités seront offertes à tous les passionnés de kayak : randonnées de kayak de mer, initiation gratuite au kayak de mer, ateliers techniques sur terre et sur mer, activités familiales, cérémonie d'ouverture sur le fleuve, visites guidées du Parc maritime de Saint-Laurent, fiesta 5 à 7, souper, tirage de prix de présence et spectacle en soirée! Notez cependant que plusieurs des activités demandent une inscription préalable. Visitez le site [www.sentiermaritime.ca](http://www.sentiermaritime.ca) pour vous inscrire.

C'est lors de la conférence de presse du mardi 17 juin que l'ouverture officielle de la RBQCA a eu lieu au quai des Cageux (ancien quai Irving) sur la Promenade Samuel-De Champlain à Québec en présence de nombreux maires riverains, de représentants de la Commission de la capitale nationale du Québec, des Conférences régionales des élus de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches, de plusieurs MRC, de plusieurs ministères et de plusieurs associations touristiques et de loisirs. Après la conférence de presse, les invités ont été invités à participer à une initiation au kayak de mer de courte durée encadrée par des guides professionnels sur le Fleuve Saint-Laurent.

La Route bleue Québec/Chaudière-Appalaches est créée grâce aux précieux partenaires que sont la CRÉ de la Capitale-Nationale, la CRÉ de la Chaudière-Appalaches, le Bureau de la Capitale-Nationale, l'Office du tourisme de Québec, Tourisme Chaudière-Appalaches, Mountain Equipment Co-op et la Ville de Lévis. Aussi, les cartes qui composent le tracé optimal de la RBQCA ont pu être réalisées grâce à la contribution financière du programme Interactions communautaires, programme conjoint lié au Plan Saint-Laurent pour un développement durable, partagé entre Environnement Canada et le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec.

***Les 28 et 29 juin 2008 au Parc maritime de Saint-Laurent, faites partie de la vague !***

-30-

Source : Véronique Gagnon, (418) 522-5040 ou (418) 261-5040, veroniquegagnonp@gmail.com